

*Ministère de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur et de la recherche*

Le directeur du cabinet

Paris, le 23 MARS 2015

Monsieur le Secrétaire général,

Vous avez attiré l'attention de Madame Najat VALLAUD-BELKACEM, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, sur la création de postes d'assistants sociaux pour les rentrées prochaines.

Attentive à votre démarche, la ministre m'a personnellement demandé de vous répondre.

Je tiens tout d'abord à vous assurer de notre attachement à garantir l'accès de tous les élèves à un suivi social pendant leur scolarité obligatoire.

Aussi, conformément aux engagements pris à l'occasion du comité interministériel « égalité et citoyenneté » qui s'est tenu le 6 mars dernier, un poste d'assistant social sera prévu dans chaque collège REP+. Ces personnels assureront le suivi des élèves du collège et des écoles qui s'y rattachent afin d'améliorer les conditions d'encadrement de ces élèves.

Cette mesure se fera dans un contexte de montée en charge progressive avec pour objectif la création de 150 postes pour chacune des rentrées 2016 et 2017.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire général, en l'assurance de ma considération distinguée.

Bien à vous,



Bertrand GAUME

Monsieur Hubert RAGUIN
Secrétaire général de la FNEC FP-FO
6-8 Rue Gaston Lauriau
93513 MONTREUIL